

DCM20161004.8	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 04 octobre 2016 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-seize du mois d'octobre le quatre octobre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
NOTA	<p>Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 05 octobre 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 27 septembre 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29.</p> <p>Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p><u>Etaient présents</u></p> <p><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.
M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET : CŒUR DE VILLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU DOUBS AU TITRE DES
AMENAGEMENTS DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'aménagements de sécurité aux abords des écoles Charles Mognetti et Louise Michel, dans le cadre du réaménagement du Cœur du Ville sur les voies et places suivantes :

- Rue Viette
- Rue du Centre
- Place Vermot
- Place Fischer

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Département du Doubs dans le cadre du programme d'aménagements de sécurité au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Plan de financement du projet :

- Montant estimatif des travaux : 1 038 780.05 € HT soit 1 246 536.06 € TTC.
- Montant des travaux subventionnables = 225 465.50 € HT
détaillés comme suit :

- Rue Viette : 1 giratoire et 1 plateau = 50 528 € HT
 - Trottoirs
 - o Rue du Centre : 76 ml x 75 € = 5 700 € HT
 - o Place Vermot : 86 ml x 75 € = 6 450 € HT
 - o Place Fischer : 46.50 ml x 75 € = 3 487.50 € HT
 - Places de parking
 - o Rue Viette : 21 places x 900 € = 18 900 € HT
 - o Rue du Centre : 13 places x 900 € = 11 700 € HT
 - o Place Vermot : 18 places x 900 € = 16 200 € HT
 - o Place Fischer : 11 places X 900 € = 9 900 € HT
 - Pavés
 - o Places Vermot et Fischer : 450 m² x 100 € = 45 000 € HT
 - Réseau d'éclairage public
 - o Rue Viette : 466 ml x 60 € = 27 960 € HT
 - o Rue du Centre : 89 ml x 60 € = 5 340 € HT
 - o Places Vermot et Fischer : 180 ml x 60 € = 10 800 € HT
 - Points lumineux :
 - o Rue Viette : 13 points x 500 € = 6 500 € HT
 - o Rue du Centre : 4 points x 500 € = 2 000 € HT
 - o Places Vermot et Fischer : 10 points x 500 € = 5 000 € HT
- PROJET
- Subvention escomptée **au taux de 30%** du montant HT des travaux = 67 639.65 €.
 - Solde fonds libres = 1 178 896.41 € TTC.

La Commission Finances, réunie le 26 septembre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par...**

- sollicite l'aide financière du Département du Doubs ;
- s'engage à réaliser et à financer les travaux dans les 4 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention ;
- se prononce sur le plan de financement ci-dessus ;
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2017.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 04 octobre 2016

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**